

2020/006

MAIRIE DE TOMBEBOEUF

Département de Lot-et-Garonne

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2020

Le Conseil Municipal de Tombeboeuf s'est réuni en Mairie le 24 juin 2020 sous la présidence de Monsieur Claude MOINET, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

M. MOINET Claude, M. GUFFROY Charles, Mme BADEROT Marie line,
M. NARDI Jean-Claude, Mme MOINET Irène, Mme LAMI Elodie,
M. PRADEL Bernard, M. DAROT Cyril, M. CUNY Romain, M. PEYRAT Antoine.

Absent : M GOLA Théo pouvoir à M MOINET Claude.

Secrétaire de séance : Mr CUNY Romain.

Compte Administratif 2019 :

Madame BADEROT Marie, Line donne lecture du compte administratif 2019 dressé par Monsieur le Maire. Le résultat fait apparaître un excédent de clôture de 190 678.21 €.

Le compte administratif 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Compte de Gestion 2019 :

Monsieur MOINET donne lecture du compte de gestion de la commune dressé par Monsieur DIOT, Receveur. Le résultat est identique au compte administratif dressé par Monsieur MOINET. Le compte de gestion est adopté à l'unanimité des membres présents.

Budget Primitif 2020 :

Monsieur le Maire prend la parole pour présenter le Budget 2020 (projet étudié en réunion avec la commission des finances) et demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer sur cette présentation et donner son avis sur les sections de fonctionnement et investissement.

Le projet de budget primitif se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 528 952 €

Section d'investissement :

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 212 615 €

D'autre part il est décidé à l'unanimité des membres présents de maintenir pour l'année 2020, le taux des taxes directes locales comme inscrit sur l'état de notification des taux d'imposition, à savoir :

Taxe Foncière (bâti)	14.46 %
Taxe Foncière (non bâti)	79,37 %
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	25,93 %

D'où un produit fiscal attendu de 114 411 €.

Commissions Impôts.

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite au renouvellement des élus il y a lieu de proposer au centre des impôts une liste de 24 personnes (titulaires et suppléants), pour la commission des impôts indirects. La nomination définitive des représentants de la Commune pour la commission communale sera réalisée par le Directeur des Finances Publiques.

Informations diverses

Tables Salle des Fêtes

M. le Maire propose de renouveler les tables de la salle des Fêtes, qui sont dégradées et très anciennes, pour un montant de 3 540 € TTC les 50 tables. Le Conseil approuve à l'unanimité le renouvellement des tables.

Barrières devant le Restaurant

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de protéger la sortie du Restaurant avec des barrières, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'achat de trois barrières pour un montant de 394.24 € TTC ; la pose sera effectuée par l'entreprise TRADIREV.

Bail MAM

Madame BADEROT a rencontré le personnel de la MAM, et nous informe que le Bail devrait être maintenu à 200 €/mensuel dans l'attente de plus amples renseignements sur le coût du chauffage.

Ecole

Le Maire félicite les professeurs des écoles et les personnels communaux pour le travail accompli durant et après le confinement.

60% des élèves ont été accueillis ce qui fait un des plus grands pourcentages du Département. Les prévisions pour l'année 2020/2021 sont de 66 enfants.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.